

COMMUNE DE TREDUDER

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 01 AVRIL 2022 à 18H30

Présents : PATRICIA LE GUEZIEC-GILDAS MORVAN-ARMELLE HENRY-
ARMELLE ALLARD-JEAN-JACQUES LE GUEN- -DENIS BENARD-JEAN-
FRANCOIS LE ROY-JOCELYNE JAUNAS-MOREAU-ALEXANDRA
PALVADEAU-MILHAUD

Secrétaire : GILDAS MORVAN

Absent : JEAN-PIERRE TANGUY (procuration à PATRICIA LE GUEZIEC) -
HELENE PERON (procuration à JEAN-JACQUES LE GUEN)

ADOPTION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE

Commune : Le compte administratif 2021 de la commune en accord avec le compte de gestion du Receveur municipal fait apparaître un excédent de fonctionnement de **65 772.37 euros**.

(163 071.82 de recettes et 97 299.45 euros de dépenses) et un excédent d'investissement de **13 905.12 euros** (73 739.83 euros de recettes et 59 834.71 de dépenses).

Le compte de gestion et le compte administratif sont votés à l'unanimité.
Le conseil à l'unanimité décide d'affecter l'excédent de clôture cumulé de fonctionnement d'un montant de 75 772.37 euros en recette d'investissement à l'article 1068 du BP 2022 pour 65 772.37 euros et 10 000 euros au chapitre 002 en recette de fonctionnement.

ADOPTION COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET LOTISSEMENT

Le conseil à l'unanimité VOTE à zéro le compte de gestion et le compte administratif de la commune clôturé du lotissement.

TAUX D'IMPOSITION

Madame le Maire propose au conseil municipal le maintien des taux soit :

35.42 % taxe foncière bâti (part communale + part départementale)

52.88% taxe foncière non bâti

Les taux sont adoptés à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2022

Le budget total 2022 est de **303 284 euros**.

Le Budget Fonctionnement de la commune s'équilibre en recettes et dépenses à 164 811 euros, dont 50 550 euros en charges à caractère générale dont 16 000 euros pour les travaux conventionnés avec la Commune de Plestin (élagage talus et accotements, entretien de espaces verts, intervention voirie , dépannage, intervention dans les logements communaux..), l'entretien des sentiers par Lannion tregor communauté, les frais de maintenance obligatoires (extincteurs, contrôle des installations électriques...) les charges de personnel pour 37 000 euros (titulaire, remplaçant été, personnel entretien mairie et salle) ;

Les charges de gestion courantes s'élèvent à 35 7000 euros dont 9000 euros pour les participations aux écoles et centres de loisirs de Plestin, le indemnités élus pour 21 000 euros.

Les attributions de compensations provisoires 2022 et le solde 2021 s'élèvent à 13 500 euros.

Des dépenses sont également prévues pour la transformation de l'ancienne bibliothèque communale en un 3ème logement communal.

Les recettes de fonctionnement sont composées principalement des impôts et taxes pour 99 100 euros, les droits de mutation, fond de péréquation, les dotations, dotations d'état et participations pour 48 200 euros, les loyers communaux pour 6 500 euros. .

Le Budget Investissement s'équilibre en recettes et dépenses à 138 473 euros, dont en dépenses 10 500 euros pour la voirie 2022 (réfection route communale Gwein al lein), la création et sécurisation du passage piéton à Pont ar yar pour 5300 euros, 10 800 euros pour le devis de la SPLA Lannion Tregor Aménagement pour la mission de réalisation d'un appel d'offre pour choisir un promoteur/aménageur pour le futur lotissement, est prévu également l'achat d'un four et de 4 feux pour la cuisine de la salle municipale.

Les recettes d'investissements sont composées notamment de l'excédent de fonctionnement 2021 reporté pour 55 772.37 euros, le fonds de concours de Lannion Tregor- Communauté pour la voirie 2022, le solde de subvention pour le statuaire de l'église